

FR EN

Nous utilisons des cookies pour sécuriser votre connexion, faciliter votre navigation et réaliser des statistiques de visites. Pour obtenir plus d'information sur les cookies et comment vous y opposer, [visitez notre page de politique de cookies](#).

Gérer mes cookies

REQUIS
SEULEMENT

ACCEPTER TOUT

VOTRE CONTACT



Mike CAMUS

Responsable International Desk Moyen-Orient, Turquie

L'ACCOMPAGNEMENT DU GROUPE CRÉDIT AGRICOLE



Dernière mise à jour, août 2023

L'International Desk Moyen-Orient du groupe Crédit Agricole assure l'accompagnement des clients professionnels et entreprises du Groupe en Turquie pour la réalisation de leurs opérations sur place, notamment : ouvertures de comptes, mises en place de financements, émission de garanties internationales, informations et conseils bancaires et non-bancaires.

Pour ce faire, il s'appuie sur une banque partenaire locale de premier plan disposant d'un large réseau d'agences sur le territoire.

Pour le non-bancaire, l'International Desk propose l'appui de Cabinets d'avocats et comptables locaux et de ses partenaires leaders de l'internationalisation des entreprises.

LES MOYENS DE PAIEMENT



Avec la Turquie

Chèque d'entreprise

Chèque de banque

Virement SWIFT

Lettre de change

Billet à ordre
Remise documentaire
Crédit documentaire

Utilisation

Courante
Faible / Nulle
Courante
Courante
Courante
Courante
Courante

LES CONSEILS DE L'INTERNATIONAL DESK



Généralités

Depuis la crise Covid, la Turquie connaît une bonne reprise économique. Tirée par une reprise de la consommation interne et le tourisme, la Turquie a connu une croissance de 5,6% en 2022. Cependant il règne un climat au contexte géopolitique incertain, une inflation galopante (+50%), des conditions de financement difficile... qui pèse sur la confiance des investisseurs. Pour autant, certains secteurs offrent des opportunités.

Pour les saisir et développer ses affaires, il est fondamental de se faire accompagner. Tout d'abord, il faut savoir que la Turquie est un pays de réseau et qu'il est donc important de trouver le bon partenaire qui permettra à l'entreprise étrangère de s'adapter rapidement aux spécificités locales.

De plus, le contexte réglementaire étant assez mouvant, il faut savoir s'entourer d'experts en la matière.

En principe, les investisseurs étrangers peuvent librement faire des investissements directs en Turquie en créant des sociétés, en ouvrant des succursales ou en acquérant des parts dans des sociétés turques sans autorisation ou approbation préalable.

Le contrôle des changes et les exigences en matière de devises sont régis par le décret sur la protection de la valeur de la monnaie turque n° 32 (décret sur la monnaie). Les investisseurs étrangers peuvent rapatrier les profits, les dividendes, les produits générés par les ventes, la liquidation et l'indemnisation.

Par ailleurs, attention à la qualité des informations fournies sur l'état financier des entreprises ainsi qu'à la forte volatilité de la devise turque (TRY) reflet de la conjoncture actuelle. Sécurisez vos transactions.

En raison de la loi sur la protection des données applicable au domaine bancaire en Turquie, il n'est pas possible d'obtenir des informations bancaires sur un tiers sans son consentement préalable. Par ailleurs il est très difficile d'obtenir des informations publiques fiables sur une société locale. La loi sur les faillites, votée en 2019, favorise l'opacité d'information puisqu'elle protège le statut des sociétés concernées. Cela ne participe guère à la transparence du secteur.

Dans le monde des affaires, l'anglais est assez couramment pratiqué. Quant au relationnel, il est primordial.

Moyens de paiement & spécificités bancaires

La monnaie locale est la nouvelle lire turque (TRY). La devise est librement convertible. Sociétés et particuliers peuvent détenir des comptes en devises étrangères. Possibilité de financement local et offshore pour les résidents et non-résidents. Pas de restriction au rapatriement de capitaux.

Le virement Swift est le mode de paiement le plus utilisé à l'International. Pour sécuriser la transaction, il est vivement conseillé de pratiquer le paiement d'avance ou d'avoir recours à la lettre de crédit stand-by confirmée ou encore à une assurance-crédit.

L'utilisation du crédit documentaire confirmé, qui s'est développé pendant la crise, est fortement recommandée.

Les autres moyens de paiement courants sont la remise documentaire, la lettre de change et le chèque. Des retards sont fréquents si le paiement n'est pas sécurisé.

NOTRE OFFRE DISPONIBLE DANS CE MARCHÉ



OPTIMISER VOTRE TRÉSORERIE

SOCIÉTÉ RÉSIDENTE

Disponibilité

Ouverture de compte

Monnaie
locale



Devises



SOCIÉTÉ NON-RÉSIDENTE

Disponibilité

Ouverture compte d'encaissement local

Monnaie
locale



Devises



TRAITEMENT DES MOYENS DE PAIEMENT DOMESTIQUES

Disponibilité

Chèque



Effet de
commerce



Monétique



Espèces



CASH MANAGEMENT/E-BANKING

Disponibilité

Relevés de compte
MT940



Ordres de transfert
MT101



Relevés intraday
MT942



Cash pooling
domestique

